



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA RÉUNION

Direction de l'environnement,  
de l'aménagement et du loge-  
ment de la Réunion

DEAL Réunion/SACoD/UQC

Dossier suivi par :  
A. GUEUDRE

Tél. : 0262 40 26 64  
Andre.Gueudre@developpe-  
ment-durable.gouv.fr

## COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

### Sous-Commission Départementale Accessibilité

Réunion du jeudi 21 novembre 2019

## AVIS DE LA CCDSA RELATIF A L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

### Procès verbal de la réunion

#### Textes de référence

Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 111-7 à L. 111-8-4 et les articles R. 111-18 à R. 111-19-47 ;

Arrêté du 8 décembre 2014 ;

Arrêté du 15 décembre 2014 ;

Arrêté du 27 avril 2015 ;

Arrêté du 1 août 2006 (dépôt pour instruction avant le 30 juin 2017);

Arrêté du 20 avril 2017 (dépôt pour instruction après le 1 juillet 2017) ;

**DOSSIER N° AT 974 417 19 0 0005**

N° urbanisme : PA 974 417 19 E 0001

**Commune : ST PHILIPPE**

**Demandeur :** COMMUNE DE ST PHILIPPE représenté(e) par M RIVIERE OLIVIER

Adresse du demandeur : 64 RUE LECONTE DELISLE 97442

**Nom établissement : MAISON DES TERROIRS**

Adresse des travaux : LE BARIL 80 ROUTE NATIONALE 2 97442 ST PHILIPPE

Type : N Restaurants et débits de boissons / Catégorie ERP : 5

#### Nature des travaux :

construction neuve

Construction d'un snack avec terrasse.

Construction d'un local artisanal.

Réhabilitation d'un snack en local stockage.

Réhabilitation d'un local MNS.

#### Demande de dérogation : oui, 1 point(s) dérogatoire(s)

Point dérogatoire 1 (Non renseigné) : Dérogation pour limiter l'éclairage du parc de stationnement aux places PMR pour tenir compte du caractère naturel du site, de l'absence d'utilisation lorsqu'il fait nuit et de la préservation de la faune.

**Membres permanents de la commission présents :**

<u>Membres de la commission</u>	<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Avis écrit</u>
Mme LE GARREC Sophie, Présidente de la Commission	X		
Mme LE GARREC Sophie, Représentant du DEAL	X		
M TARDY Serge, Représentant du DJSCS			X
M. le Maire de la Commune de ... <i>St Philippe</i>			X
M RAMDHANI Brice (Collectif AVEC)	X		
Mme PREVOST Martine (AFM)		X	
M MULLER M. (AVH)		X	
M SAUTRON Jacques (ADAPEI)	X		
Mme MAILLOT Stéphanie (CIREST)		X	
M TENG Philippe (NORDEV)	X		
M CARO Ary Claude (CCIR)	X		

\*\*\*\*\*

**AVIS DE LA COMMISSION**

La commission émet un **avis favorable** à la réalisation de ce projet, avec la prescription suivante :  
- prévoir un dispositif de mise à l'eau pour les utilisateurs de fauteuils roulants.

Dérogation : sans objet puisque l'éclairage des places de parking est prévu aux places PMR.

À ST DENIS, le jeudi 21 novembre 2019

Pour le Préfet

La présidente de la commission



Mme LE GARREC Sophie,  
responsable de l'unité Qualité Construction à la DEAL  
Réunion